

6.0- Un héritage sous plastique. Ethnographie des controverses autour de la méthanisation dans une commune vézélienne

par Alexandre Couplet et Ryan Schembri

Lors de notre arrivée à Vézelay, nous avons pu avoir une réunion avec différents acteurs locaux, notamment des maires, nous expliquant quels étaient les enjeux liés à la transition énergétique sur le territoire du Vézélien. Des différentes discussions que nous avons pu avoir, un thème a particulièrement retenu notre attention : le rôle tenu dans cette transition par un notable local, Jean-Michel, grand propriétaire terrien et dirigeant d'une usine de méthanisation dans la région. Cet homme cristallisait sur son nom un ensemble de tensions propres au territoire. Les résidus issus de la méthanisation (le digestat) étaient en effet sources de controverse, de par leur utilisation comme fertilisant sur les terres agricoles. Deux collectifs s'étaient ainsi formés dans le grand Vézélien pour combattre l'usage du digestat : une association loi 1901 et un groupe informel de villageois originaires d'une commune jouxtant la ferme de Jean-Michel. Ces deux collectifs réagissaient à la découverte par les locaux de nombreux déchets plastiques sur certaines terres agricoles, attribués à l'activité d'épandage du digestat de l'usine de Jean-Michel. Ce dernier était présenté comme issu d'une grande famille locale présente depuis plusieurs générations dans la région. Eleveur dans un village du Vézélien depuis quatre décennies, il avait repris l'exploitation familiale fondée il y a six générations. Suite à la crise de la vache folle, il s'était lancé dans l'activité de vente à la ferme, puis avait investi dans le photovoltaïque.

La commune sur laquelle nous avons enquêté accueillait donc le second collectif. Elle était un village ne possédant ni commerces, écoles, ou transports. L'observation des conditions matérielles d'existence, ainsi que la participation à différentes activités de la vie quotidienne de ses habitants nous a permis d'en dresser les portraits, de saisir les dynamiques relationnelles à l'œuvre entre eux, mais aussi de comprendre ce qui était en jeu dans cette controverse animée par ces deux collectifs. La contestation de l'épandage du digestat pollué au plastique nous est en effet apparue comme la cristallisation d'un ensemble de conflits antérieurs et étrangers aux transformations induites par la transition écologique contemporaine, mais qui s'exprimaient néanmoins dans le registre discursif écologique. Ainsi, la contestation liée à la méthanisation prenait sa source dans trois thèmes de revendications écologistes :

- le premier était la modification du paysage préjudiciable aux habitants : les haies s'étaient faites tailler, les chemins communaux labourer, les espèces animales et végétales décimer ;
- le second était le constat et la dénonciation du grand nombre d'emballages plastiques présents sur les terres de cette commune, rapporté à l'épandage du digestat ;
- le troisième était l'opposition politique à l'accaparement des terres dont était accusé le Groupement Agricole d'Exploitation en Commun dont faisait partie Jean-Michel : le remembrement n'ayant jamais eu lieu dans cette commune, les grands champs de colza et de tournesol se composaient d'une multitude de parcelles, dont la découpe singulière rendait quasiment impossible l'identification de ces terres par leurs propriétaires, et par conséquent, leur rétribution consécutive à leur mise en valeur par un tiers.

Ces dynamiques foncières, imbriquées aux problématiques écologiques du territoire, ont profondément affecté le rapport à l'héritage et à la mémoire sur la commune. Ces trois thèmes de revendication forment selon nous la base concrète de la controverse opposant la majorité des habitants de cette commune à la ferme de Jean-Michel et de son associé. Nous avons rencontré et fréquenté quotidiennement quatorze habitants de cette commune, en conversant avec eux sur une multitude de sujets, au-delà de la controverse relative à la méthanisation qu'ils combattaient. En dépit de nos tentatives répétées pour prendre contact, il nous a été impossible de parler à Jean-Michel ou à son associé. Il va de soi que cela constitue un biais majeur dans la reconstitution de cette controverse. Néanmoins, il nous semble possible de la rendre intelligible, au regard du procédé de méthanisation et de sa contestation à l'aune des trois thématiques écologiques précédemment évoquées (la dégradation des paysages, la pollution au plastique, l'accaparement des terres). Cette controverse permet en définitive de saisir la manière dont l'agriculture, ses pratiques et ses développements récents en matière d'énergies renouvelables ont transformé un paysage à l'échelle d'une commune, et ont de fait ravivé des conflits fonciers historiques et latents.

Une commune du Vézélien, un territoire en mouvement

Présentation de la commune

Historiquement, deux activités en lien avec la région parisienne se pratiquèrent dans le Morvan. Jusque dans les années 90, les enfants de l'assistance publique furent envoyés dans des familles locales, le plus souvent issues du monde agricole et relativement précaires. De même, jusqu'au 19^e siècle, certaines femmes dont le lait maternel était reconnu de qualité par les riches familles parisiennes étaient employées comme "nourrices du Morvan", pour allaiter au pays les enfants en bas âge de ces familles. Le village dans lequel nous avons enquêté est peuplé encore en partie aujourd'hui par ces enfants de l'assistance publique, qui durant leur enfance ont constitué une main d'œuvre importante dans les exploitations familiales paysannes. Il nous fut relaté que ces enfants placés allaient sur cette commune de famille en famille afin de travailler aux champs et de s'occuper du bétail. Pour nos interlocuteurs, l'envoi de ces enfants s'est arrêté durant les années 80, lorsque le nombre local de fermes commença à décliner. Aujourd'hui, selon les dires d'Alphonse⁴⁰, retraité et ancien du village, il ne reste plus que quatre exploitants agricoles sur la commune, et aucun n'y réside. L'exploitation de la terre par ces agriculteurs est une source de revenu pour nombre de familles historiques du village, à travers la location annuelle des terres agricoles. Ce que Bénédicte⁴¹ nous explique bien lors de notre passage dans la ferme de son défunt mari : "*Moi, j'avais pas la force de continuer [l'activité agricole de son mari] alors j'ai loué, ça me permet de payer mes impôts*". Garder et transmettre ses terres est aussi une spécificité du village, le remembrement n'ayant pas eu lieu suite à la mobilisation des grandes familles locales. Cette volonté de ne pas vendre aux exploitants semble relever d'une double stratégie : la perception d'un revenu annuel, mais aussi la volonté de garder un patrimoine foncier dans un territoire où nombre d'habitants n'ont pas d'autres sources de revenu. Ainsi, depuis les années 90 et la montée en puissance de l'exploitation de Jean-Michel, une situation un peu paradoxale s'est installée, source de tension entre habitants et exploitants. La ferme de Jean-Michel est la principale loueuse des terres aux alentours de la commune, et son propriétaire, Jean-Michel, de par son dynamisme économique,

⁴⁰ Alphonse est un ancien du village. Retraité depuis quelques années, il a toujours vécu dans ce village et a ainsi observé un nombre conséquent de changements dont il nous a fait part. Fervent opposant aux pratiques de Jean-Michel, il condamne aussi l'évolution des pratiques agricoles autour du village.

⁴¹ Bénédicte habite un ancien corps de ferme dans le village. Veuve depuis quelques années, l'une de ses filles veille sur elle. Elle a hérité des terres de son mari, dont une partie est louée à Jean-Michel.

est perçu comme “*un mec comme ça [pousse levé en l’air]*” par certains habitants, à l’image de Bénédicte. Il se retrouve en même temps fortement contesté et critiqué du fait notamment de la création, durant le confinement lié au COVID, d’une poche recueillant le digesta. Il lui est en effet reproché par certains habitants d’avoir installé cette poche sur des terres ne lui appartenant pas et d’utiliser le digestat comme un fertilisant contenant un grand nombre de déchets plastiques et de produits néfastes. En d’autres termes, si une source locale importante de revenus est consécutive aux activités agricoles de Jean-Michel, celles-ci posent problème de par leur accaparement des terres et leur pollution des sols supposés.

La méthanisation, ses procédés et son implantation

L’exploitation de Jean-Michel est implantée à quelques kilomètres de la commune sur laquelle nous avons travaillé. Le site est composé de la maison de Jean-Michel, grande bâtisse surplombant la vallée et donnant sur un ensemble de granges faisant face à la maison. Derrière ces granges, trois grandes cuves cylindriques sont recouvertes d’une bâche noire caoutchouteuse, plus ou moins gonflées. Ce sont les cuves de méthanisation. Le territoire du grand vézelien étant un site répertorié et inscrit, les règles en matière d’urbanisme sont très réglementées. L’usine de Jean-Michel n’aurait pas pu être construite sur le territoire du grand vézelien. C’est pourquoi, si son exploitation agricole est bien sur une commune du grand vézelien appartenant au département de l’Yonne, le plateau sur lequel a été installée son usine de méthanisation fait partie du département voisin, la Nièvre. Des rumeurs locales insinuent ainsi que le terrain de cette usine appartenait à la mère de l’associé de Jean-Michel et qu’il lui a été vendu. Cette dame a occupé un poste d’élue nationale, ce qui lui aurait permis selon ces rumeurs d’obtenir les autorisations nécessaires à la construction de cette usine de méthanisation, à la frontière du grand Vézélien. Décrit par ses adversaires politiques comme un “*chasseur de subventions*”, Jean-Michel a réussi en effet à faire financer sa première installation par les fonds français et européen dédiés à la transition énergétique. Le procédé de méthanisation valorisant les déchets organiques pour en faire du biogaz ou de l’électricité, ne rejette pas en théorie de CO₂ supplémentaire dans l’atmosphère. Le digesta, c’est-à-dire les résidus issus de la méthanisation, ont l’apparence du compost, et sont utilisés comme fertilisant dans les champs. Nous avons donc essayé de comprendre pourquoi l’activité économique de Jean-Michel était aussi contestée dans cette commune par un collectif citoyen officieux.

Un paysage changé : “ça s’est fait progressivement, sans rien demander”

La notion de paysage est source de débat dans la communauté scientifique. Y est rapportée une multitude de définitions, attribuant le paysage à sa matérialité propre, mais aussi à des représentations particulières tenant compte du contexte socio-économique dans lequel il est étudié. Depuis la fin des années 90, le paysage a été institutionnalisé et valorisé en tant que paysage “naturel” ou écologique, à la suite de perceptions plutôt artistiques. La notion de complexe-paysage développée par Evelyne Gauché (2016) permet de révéler les interactions entre ses différentes dimensions (matérielles, idéelles et praxéologiques). En effet, le paysage est considéré à la fois comme un objet matériel, de représentation mais aussi d’action (principalement par les politiques publiques). Il est un “objet géographique global”. La notion de “complexe” fait référence aux relations d’interdépendance des différentes dimensions du paysage, aussi abstraites soient-elles. Ainsi, le triptyque Matérialité-Action-Représentation permet d’appréhender le complexe-paysage. Dans la commune où nous avons enquêté, le paysage est certainement l’un des concepts et l’une des réalités qui tenaient le plus à cœur à nos interlocuteurs opposés à Jean-Michel, qui souvent valorisaient ce paysage pour son côté naturel,

à l'instar d'une artiste néorurale⁴² nous vantant le calme de la nature environnante et l'observation fortuite de quelques animaux sauvages. D'autres témoignages convergeaient sur une vision conservatrice du paysage naturel, hostile aux changements pouvant l'affecter : *“si tu ressuscitais des gens d'il y a un siècle, ils hallucineraient quoi, ils diraient “mais qu'est-ce qu'il s'est passé ?”*, nous confiait ainsi Jean-Ba, sur les hauteurs de la commune, à la vue des grandes surfaces agricoles appartenant à Jean-Michel. L'outil d'analyse proposé par Gauché permet de cerner en quoi cette notion de paysage est si contrastée dans cette commune.

La disparition des haies et des chemins

Alexandre : *La nature est quand même assez préservée ici non ?*

Patrick : *Préservée, préservée... d'un côté, oui, mais... de l'autre, c'est mort.*

La journée est ensoleillée, Michèle nous invite à discuter du village. Elle y habite depuis les années 90, et s'y était installée avec son premier mari, aujourd'hui décédé. Elle y rencontra ensuite Patrick, originaire du sud de la France, son second mari. Ils habitent un ancien corps de ferme, une cour centrale au sein de cette bâtisse ancienne faisant office de jardin et de terrasse. Au fond de la cour se trouve l'atelier de son fils Jean-Ba, qui y fabrique des instruments de musique. Juxtaposé à cet atelier, un hangar abrite le matériel nécessaire à l'entretien des chevaux de Michèle, mais aussi divers outils. Celle-ci, lors d'une longue discussion informelle, nous confie : *“Vous savez, Jean-Michel, il plante sur les chemins. Les chemins communaux, avant il y avait des anciens qui allaient les retracer, ils les connaissaient [les chemins].”* La disparition des haies et des chemins est souvent revenue comme l'une des actions paysagères mal vécue par les habitants. En l'absence de remembrement, les nombreuses parcelles de terres louées par les agriculteurs ont été réaménagées afin de permettre une plus grande optimalité de rendement ; les haies ont ainsi été coupées, certains chemins labourés. C'est le constat que faisait le maire du village : *“Le souci, c'est que je vous ai dit qu'il y a plusieurs décennies les cultivateurs du cru vivaient sur des lopins de terre. Donc y'avait ce qu'on appelle un pays de bocage... beaucoup de haies effectivement. Parce que chacun vivait avec quelques hectares, trois vaches, quatre vaches et puis c'était comme ça le monde agricole à l'époque... 70, 80, début 90. Et puis, ils ont disparu les cultivateurs, les uns après les autres. Les GAEC qui ont repris, avec les engins agricoles qu'ils ont, peuvent pas travailler dans des parcelles minuscules... alors les haies ont sauté effectivement.”* Les conséquences de cette disparition étaient soulignées par Alphonse : *“On avait des oiseaux. Alors que là, bon, on en a quelques-uns, mais bon, on avait des oiseaux. Là, y'a plus d'oiseaux. Enfin, presque plus d'oiseaux. Dans les années 80, on avait des perdrix et des faisans, c'était des nuages d'oiseaux. Aujourd'hui vous allez à la même haie, si elle est encore là, y'a rien qui sort. C'est incroyable quand même.”*

Pour le maire du village, la contestation à l'encontre des pratiques de la ferme de Jean-Michel s'explique principalement par la nostalgie des anciens, à laquelle lui aussi est sensible : *“je les connais depuis longtemps [les membres du collectif], ils sont 3, 4 mais c'est pas... c'est pas les plus méchants. C'est plutôt la nostalgie, mais ça, je le conçois, quand j'étais jeune effectivement, euh, on avait des chemins on se cachait [sourir], c'était un autre monde quoi. J'ai connu, où les cultivateurs étaient encore avec le cheval, l'âne, la charrette, la charrue, j'ai connu ça.”* Ainsi, la protestation contre la disparition des haies et des chemins est indissociable du sentiment de nostalgie à l'égard d'un passé révolu, laissant place à la “modernité” agricole symbolisée par l'arrivée des engins et des machines. La modernisation des exploitations s'est faite tardivement. En l'absence du remembrement, le paysage de bocage est resté jusqu'à une

⁴² Cette artiste réside au village quelques mois durant l'année et reproche à Jean-Michel le passage fréquent de camions devant sa maison.

époque relativement récente assez préservé. La taille des haies est pourtant interdite depuis plusieurs années, mais les coupes se poursuivent selon les dires des habitants *“petit à petit”*. Ainsi, certains accusent directement la ferme de Jean-Michel d’envoyer ses employés couper les haies dans la nuit afin d’éviter de s’y faire surprendre. En écho à la notion de complexe-paysage, le triptyque matérialité-représentation-action constitue le cadre de cette controverse. Le paysage est considéré dans sa matérialité ; les haies, les chemins, les champs, les oiseaux forment la beauté du paysage qui est valorisé par les habitants, en interaction avec leurs représentations ; c’est un paysage “naturel” (en réalité artificiel sur le long terme). Mais, l’action paysagère réalisée par la ferme de Jean-Michel modifie le paysage perçu et vécu des habitants. La destruction des haies et le labourage des chemins modifie en effet visuellement celui-ci, à l’encontre des normes de représentations que ces derniers valorisent, soit le paysage “naturel”, à préserver et conserver de toute action humaine jugée destructrice. Si la matérialité et les représentations du paysage sont d’une certaine continuité, l’action paysagère entre en contradiction avec ces dernières. Cependant, si *“l’action paysagère est également le produit des représentations qu’elle contribue à construire”* (Gauché 2016), cela révèle dans ce cas précis l’opposition de deux formes de représentation, présentes à deux niveaux : à l’échelle individuelle, le paysage est appréhendé depuis l’expérience et la mémoire personnelles, comme une nature à préserver ; à l’échelle collective locale, ce paysage est appréhendé en fonction du dynamisme économique et des sources de revenus qu’il incarne. Le territoire du Vézélien est en effet touché par une certaine précarité touchant une partie de la population. La ferme de Jean-Michel par l’exploitation des terres permet de dynamiser la localité et de créer plusieurs emplois. Le taillage des haies et le labourage des chemins a un double objectif : le premier est de pouvoir exploiter une surface agricole plus grande sans avoir à louer de nouvelles terres ; le second est en lien avec la PAC, les subventions étant proportionnelles à la surface cultivée, détruire les haies et labourer les chemins permettent aux agriculteurs d’obtenir une plus grande surface, étant calculée par satellite en dehors d’un contrôle des parcelles sur le cadastre. Lorsque nous demandions à Alphonse ce qui avait fait que les agriculteurs en soient venus à tailler les haies et labourer les chemins, celui-ci nous répondit : *“Ça, c’est la nouvelle culture. C’est les agriculteurs hein, c’est le rendement. Et puis, il y a quand même une part de responsabilité, moi j’pense avec les produits phytosanitaires, les produits de traitement. Parce que bon, avec les variétés d’aujourd’hui si, c’est pas traité, ils ont rien”*. Les haies et les chemins ne reflètent finalement que la dimension matérielle d’un paysage dynamique en évolution. Les tensions autour ne sont finalement pas les plus graves pour les habitants, même si leur patrimoine paysager leur tient à cœur. La dimension proprement écologique est ce qui retient l’attention particulière des anciens, ayant pu observer un changement radical sur la faune et la flore depuis leur jeunesse. L’action de l’agriculture moderne agit selon eux comme « un poison », sur les sols et les eaux, la faune et la flore.

Le silence des oiseaux

Alphonse possède plusieurs bâtisses de la route principale jusqu’au pan de la colline. Lorsque nous arrivons chez lui, il travaille dans son potager. Il cultive des vignes, des tomates, des courgettes et une multitude d’autres légumes. Il laisse cependant les abords de sa parcelle en friche afin d’y attirer de nombreuses espèces d’insecte, et tout particulièrement le *“lézard vert”*, assez rare dans la région. Il nous accueille dans les hauteurs de son terrain, où une table est installée offrant une vue imprenable sur le village et les collines aux alentours. Il n’a jamais quitté son village, excepté durant son service militaire effectué du côté de Mulhouse. Nous nous entretenons avec lui près de trois heures sur l’histoire de son village et de ce qu’il représente à ses yeux :

Alphonse : *“On avait des oiseaux. Alors que là, bon, on en a quelques-uns, mais bon, on avait des oiseaux. Là, y'a plus d'oiseaux. Enfin, presque plus d'oiseaux. Dans les années 80, on avait des perdrix et des faisans, c'était des nuages d'oiseaux. Aujourd'hui, vous allez à la même haie, si elle est encore là, y'a rien qui sort. C'est incroyable quand même”*.

Alexandre : *“Et ce changement, vous l'expliquez comment ?”*

Alphonse : *“Bah, le changement, parce que les oiseaux sont maltraités, puis c'est tout. Parce que des parcelles de 40ha comme ça, c'est traité contre les pucerons, les mouches, vous n'avez plus aucune hirondelle maintenant qui volent au-dessus des blés. Y'a plus une hirondelle qui vole. Le peu d'hirondelle qui y a là, elles volent plus sur les blés. On a toujours supposé avec les produits de traitement là, ça les a pas tuées les perdrix, mais ça les a rendues stériles. Après, elles sont mortes progressivement de vieillesse. En 2012, on avait encore 2-3, 4-5 dans le village. Là, y'en a plus. Plus de perdrix. J'vous défie d'en trouver une. Alors ouais, peut-être une au début de la chasse, parce que maintenant il y a des lâchés. Ils les sortent à la chaîne et les chasseurs les tirent, alors ouais, y'en a quelques-unes qui se retrouvent dans la nature”*.

Ce qui constitue une part non négligeable de rancœur à l'encontre de la ferme de Jean-Michel est son implication, pour certains habitants, dans la dégradation du cadre de vie des habitants, mais aussi de la faune et de la flore environnantes. Ainsi, non seulement la taille des haies et le labourage des chemins détruisent des potentiels lieux d'habitat pour les oiseaux et insectes ou participent à leur disparition, mais surtout, les pratiques agricoles modernes abîment selon eux les sols. Pour Michèle, *“ces produits agricoles là, phytosanitaires j'crois qu'on les appelle, moi j'appelle ça plutôt des produits chimiosanitaires. C'est des produits chimiques, ça empoisonne les sols et les eaux”*. L'usage d'engrais et de produits phytosanitaires est ainsi source de controverse. D'autant plus que le digestat produit et utilisé par la ferme de Jean-Michel sur les terres aux alentours du village contient un grand nombre de déchets, notamment plastiques. Il y a quelques années, Jean-Michel fut ouvertement accusé de recueillir dans son usine de méthanisation des produits bien plus dangereux que du plastique pour l'environnement ; des déchets issus d'industrie contenant potentiellement de l'arsenic, du mercure et d'autres produits extrêmement nocifs. Un habitant sensible à la cause écologiste a pu obtenir une photo de l'un de ces champs où étaient déversés ces déchets, où l'on peut observer les vers de terre remontant à la surface et se laisser mourir. La pollution du digestat fut directement mise en cause, mais toujours niée par la ferme de Jean-Michel. Selon ses détracteurs, ces terres agricoles ne donnèrent rien cette année-là. Outre le cas particulier de ce village, de manière plus générale, ses habitants perçoivent les conséquences du changement climatique à travers la responsabilité de l'agriculture industrielle et mécanisée.

Lorsque nous arrivons dans le village aux alentours de midi, le soleil tape fort, il fait chaud. A l'entrée du village, nous croisons Patrick qui s'occupe de débroussailler l'entrée de l'un des prés de Michèle, afin d'en dégager les clôtures électriques. Il porte un casque anti-bruit, une sorte de harnais protégeant ses cuisses de la débroussailleuse, un jean rentré dans ses bottes et un T-shirt rouge. Il nous reconnaît et vient à notre rencontre, nous faire la conversation. Il nous laisse accéder à son pré, et nous en faisons le tour. Il doit faire légèrement plus d'un hectare, un cours d'eau y passe au bout. *“C'est pratique”*, nous dit-il, *“quand on part en vacances, on laisse les chevaux là, comme ça, y'a pas besoin de leur apporter à boire et à manger”*. Leur fils, habitant au Danemark, passe tout de même surveiller les chevaux durant leurs longues absences. Durant notre discussion, nous lui demandons s'il remarque des changements au niveau du climat dans la région. *“Oui, avant il y avait plus de neige. Voyez sur les sommets ? Il restait toujours un peu de neige avant. Maintenant ça arrive, mais c'est pas tout l'hiver”*. Il enchaîne sur la mer de glace, ce célèbre glacier de Chamonix, où il a pu se rendre à plusieurs reprises et constater de lui-même la fonte. A la suite de son récit, nous lui demandons quels sont les changements concrets pour lui, dans ce village : *“Les arbres fruitiers*

ne donnent plus autant qu'avant. Mais tout le monde ne pense pas que c'est dû au changement climatique. Quand j'ai demandé aux anciens du village, ils m'ont dit qu'il y avait des années avec, et des années sans". La disparition de la faune ne se fait pas non plus sans résistance. Plusieurs habitants laissent ainsi des lopins de terre en friches dans le village, préservant une part de biodiversité en son sein. L'idée que les pratiques agricoles de Jean-Michel sont néfastes pour la faune et la flore ne font pas néanmoins l'unanimité au village, comme nous l'explique une habitante chez Bénédicte, considérée comme une « écolo » au village : "Les gens d'ici ne savent pas ce que c'est la biodiversité. Ils s'en fichent, ils n'y connaissent rien".

La construction mémorielle du paysage

Dans le triptyque matérialité-représentation-action, l'action est associée au dynamisme et au changement du paysage. La construction du paysage pour cette commune rentre dans ce cadre : le paysage perçu par les locaux - plus particulièrement les anciens - est un paysage dégradé, où la recherche de profit l'emporte sur la raison conservatrice. Pour l'œil du touriste, le paysage est typiquement celui que l'on s'imagine de la campagne. Des champs à perte de vues, quelques forêts, des chemins de terre traversant les champs. Ces deux types de représentation correspondent à des réalités vécues différentes. La construction mémorielle du paysage pour les locaux s'appuie sur un savoir empirique du territoire accumulé : l'emplacement des chemins communaux, l'histoire des familles locales, l'emplacement des parcelles de terre, les pratiques concrètes des habitants en évolution permanente. Ces connaissances s'inscrivent dans la représentation du paysage que vont avoir les habitants. Tandis que la vision d'un individu extérieur à cet environnement s'attachera beaucoup plus à la matérialité du paysage sans en comprendre ses significations. L'extrait d'entretien ci-dessous avec Alphonse montre bien une certaine nostalgie à l'égard du temps d'autrefois. Le changement qu'il décrit concerne aussi bien les effets du changement climatique qu'il percevait aujourd'hui, que l'évolution des pratiques des habitants du village dont la population a changé :

Alexandre : *"Et par rapport à quand vous étiez jeunes, vous remarquez une grosse différence au niveau du climat ? "*

Alphonse : *"A bah bien sûr. Y'a plus d'hiver. Nous ici, l'hiver on avait environ 3 semaines 1 mois de neige quand j'étais enfant. Dans les années 60-70, 3 semaines 1 mois de neige continuels. C'était une atmosphère l'hiver dans la neige, avec toutes les écuries le soir... C'était même fantastique comme truc, parce que si vous voulez le soir, les gens faisaient leur pansage, pour les bêtes, leur donnaient à manger, les curaient, enfin tout ça. Et j'me rappelle quand j'étais petit, le soir, voir toutes ces écuries allumées avec cette odeur de foin, voyez. La luminosité qui reflétait sur la neige, sur tout ça c'était... C'est des choses qui n'existent plus aujourd'hui".*

Ryan : *"Avec le départ des agriculteurs, des éleveurs... "*

Alphonse : *"Oui ! Mais avec l'évolution du climat également. Les deux réunis, ça va ensemble.*

Ryan : *"Parce que là, l'hiver, c'est vrai qu'on nous disait que les gens partent du village".*

Alphonse : *"Et puis l'évolution des pratiques agricoles également. Ils mettent plus de bêtes dans les petites écuries, ou très peu. Peut-être dans le fin fond du Morvan là, là-haut. Mais par chez nous ici, c'est fini. C'est un peu dommage. Bah l'hiver, ouais c'est ça, ils étaient beaucoup plus froids. Vous êtes de quelles années sans indiscrétion ? [97-98] Bon voilà, là le froid, c'était déjà presque fini. On a eu le gros hiver de l'année 83-84 où on est descendu à -25°C ici. Vous l'avez su certainement. Mais nous ici, la dernière grosse période hivernale qu'on a eue, elle, date de 2012. Ça fait déjà 11 ans. Février 2012, alors là j'm'en rappelle très bien, parce qu'on était sur Vézelay et ça a duré 3 semaines, on a eu -10, -12 aussi bien la journée que la nuit. Avec de la neige, du verglas et tout ça. C'est la dernière grosse période hivernale. On a rien eu depuis. Depuis, alors j'vous dis pas qu'il y a pas eu un coup à -10, mais les hivers sont plus les*

mêmes. Et pour la végétation, c'est pas bon. La végétation, elle revient si le climat est favorable, partout d'ailleurs. En 2021, on a eu un printemps pluvieux et puis tout, et les gens n'ont jamais eu autant de foin, un printemps qui se rapprochait des printemps d'autrefois vous voyez. Des champignons, des girolles, on n'a jamais vu un travail pareil, moi, j'ai ramassé 40kg de girolles. Des girolles à foison. J'ai pas vu ça depuis... Puis, même pas autant. Bon, il se trouve qu'en 2021, j'étais en retraite, ce qui explique aussi que j'ai eu plus de temps pour les chercher. Mais bon, 15-20 ans en arrière, j'en avais ramassé mais pas autant”.

Quelques jours avant d'avoir cette discussion avec Alphonse, le fils de Michèle nous avait emmenés sur les hauteurs du village, à l'endroit où un chemin communal avait été rouvert deux ans auparavant par Alphonse et deux de ses amis : “ça fait longtemps qu’j’étais pas venu. Puis, quand j’ai voulu l’ reprendre [le chemin] j’ai eu du mal à l’ retrouver quoi. Parce que c’était un peu comme ça [un chemin non entretenu]”. Celui-ci en avait profité pour nous évoquer un concept qui semblait selon lui bien résumer pourquoi les non-locaux et les néo-ruraux ne considéraient pas ce paysage de la même manière que les locaux, plus particulièrement les anciens : “y’a un truc qui s’appelle l’amnésie écologique, où en fait, tu oublies comment c’était avant. Et du coup, ça te semble normal.”

La principale source de changement pour les habitants est issue des pratiques agricoles. Le remembrement n’ayant jamais eu lieu, les parcelles de terres se sont transmises de génération en génération, se scindant généralement en de plus petits lopins pour les partager entre descendants. Les haies avaient alors pour rôle de séparer ces terres, de les délimiter visuellement. Depuis, les agriculteurs sont partis : “dans les années 80, il y avait encore environ 19 agriculteurs ici”, nous remarquait un habitant, “les dernières [exploitations agricoles] se sont arrêtées il y a 5-6 ans, la dernière était dans le hameau là-bas. Mais là, le monsieur est en EHPAD maintenant.” Le départ des agriculteurs et la mainmise sur les terres par un petit nombre de personnes extérieur à la commune est allé de pair avec un renouvellement de la population locale. Cependant, la plupart des terres exploitées par la ferme de Jean-Michel ne relèvent pas du propre domaine foncier de celle-ci. Ce sont des terres louées aux habitants et qui leur assurent un revenu annuel. Mais ces revenus ne sont pas assurés à l’ensemble des propriétaires, car avec l’exode rural des jeunes générations, de nombreux propriétaires virtuels n’ont plus le souvenir d’avoir hérité des terres dans la région, alors même que la mairie connaît leur identité :

Alexandre : “Parce que du coup, la ferme de Jean-Michel ne paie pas les terres sur lesquels ils cultivent ?”

Alphonse : “Eh bien, ils paient des locations sur les terres qu’ils cultivent, mais pour ceux qui veulent bien... Mais les plus gros propriétaires quoi. Ceux qui s’intéressent à leurs biens et puis qui savent, ou les gens du village qui savent, comme Jackie, il sait où sont ses parcelles parce que son père, comme moi, voilà. Mais tous ceux qui réclament pas, un p’tit carré par-ci, un p’tit carré par-là... Mais bon c’est régler 4 fois rien !”

Ryan : “Et les gens qui réclament pas, par rapport aux gens qui réclament, est-ce que c’est du 50/50 au niveau de la population ?”

Alphonse : “Alors ça, j’peux pas vous dire du tout. Ceux qui réclament, bon, à mon avis au bout d’un moment, y’a plus beaucoup de gens qui réclament, parce que bon, on a fait le tour quoi. Après les gens qui réclament pas c’est ceux qui sont pas là ou comme j’vous dis, les générations sont passées, puis ils sont partis, ils sont ailleurs, ils sont à l’étranger ou j’sais pas où. En mairie effectivement, y’a quand même leur adresse qui est là, en tant que propriétaire, même un petit mouchoir de poche de rien du tout de 20m², y’a le propriétaire qui est là, où il est.”

Le souvenir d'être propriétaire est la seule garantie de percevoir de la part de la ferme de Jean-Michel (entre autres) le versement d'un loyer, le problème étant la parcellisation à l'extrême de ces terres. La situation est d'autant plus complexe que nous nous sommes rendus compte qu'une partie des membres du collectif, opposés à Jean-Michel lui louent en réalité des terres. La raison est que ces terres ne peuvent être pleinement par leurs propriétaires qu'en cas de projet agricole sur celles-ci. Ce qui pour un bon nombre de retraités n'est pas envisageable. La situation économique du village n'étant pas favorable pour beaucoup, la location de ces terres permet d'avoir un revenu fixe et non négligeable. De plus, Jean-Michel, de l'aveu même de ses détracteurs, s'avère être une personne affable et humainement appréciée. Ce que Bénédicte nous confirmait, le pouce en l'air : depuis le décès de son mari, agriculteur, ses terres lui étaient « revenues » grâce à leur mise en location pour l'exploitation de Jean-Michel. Ce revenu lui permettait de payer ses impôts. D'autres aspects de la vie quotidienne ont aussi évolué au village. Alphonse nous explique que du temps de son enfance, chaque famille possédait ses vignes, ses bêtes, et quelques surfaces agricoles. Ainsi, même si *“les gens n'étaient pas riches”*, ils arrivaient à subvenir à leurs besoins. Cela a changé. Parallèlement à l'exode rural des jeunes et au départ à la retraite des anciens, les vignes ont été arrachées. Selon Bénédicte même, *“Jean-Michel a arraché toutes les vignes de la commune, avant tout le monde en avait”*. Certaines maisons ont été abandonnées, les rares commerces ambulants se sont arrêtés. Vivre dans ce village aujourd'hui ne peut se faire sans se rendre dans les communes aux alentours, avec une voiture. Les changements se perçoivent aussi dans les habitudes quotidiennes : un habitant, fervent adepte des promenades sur les chemins communaux, nous expliquait que les jours d'épandage, l'odeur des produits phytosanitaires l'avait fait rebrousser chemin. Certaines routes ne sont plus en outre utilisées par les habitants en raison de leur état de vétusté, directement attribué au passage des engins agricoles, que Patrick compare à celui des avions. Ainsi, la construction mémorielle du paysage se fait par l'expérience vécue dans la durée de ce paysage. La commune accueillant principalement aujourd'hui une population locale ou néorurale retraitée, celle-ci a vécu les changements les plus radicaux et perçus négativement. D'autant plus que l'accès à la « modernité » s'est fait relativement tard en raison de l'isolement de la région. Ces représentations entrent en totale opposition avec les pratiques agricoles conventionnelles d'aujourd'hui ; les conditions nécessaires à ces pratiques ont évolué, et cela a de fait modifié le paysage. Cette modification est passée par la destruction matérielle de repères paysagers, détruisant par la même une histoire que seuls les anciens connaissent encore aujourd'hui. L'œil non averti ne pourrait percevoir l'ensemble de ces changements et leurs conséquences pour la vie des habitants

Au-delà du digestat, un héritage entre oubli et accaparement

La réalité tapie dans cette controverse se révèle être bien plus opaque qu'une situation initiale simpliste et quelque peu caricaturale, opposant des défenseurs de la nature à des exploitants agricoles pollueurs. Nous avons compris rapidement que les tensions causées par l'activité de méthanisation ont de multiples causes et ressorts, et font intervenir des acteurs divers qui parfois se regroupent pour former une contestation revendiquée (c'est le cas du collectif environnemental), ou bien témoignent de leur opposition dans des conversations informelles entre voisins ou lors d'actes de résistance en petit comité. La manière dont est perçue et problématisée cette pollution agricole est indissociable en réalité de litiges fonciers ayant leur propre historicité et qui semblent prendre racine dans les transformations du modèle agricole local. La désertification de la commune, les difficultés économiques qu'elle a rencontrées et rencontre encore aujourd'hui, ainsi que le non renouvellement de la population d'agriculteurs ont participé à faire de ce village un terreau fertile pour un accaparement du foncier agricole par de grands propriétaires terriens. Cette dynamique de centralisation de la possession de terres, qui étaient d'anciens héritages pour nombre d'habitants de ce village dont

les parents étaient cultivateurs, participe d'une mise à distance de ces individus de leur propre mémoire, et par conséquent d'une partie de leur identité locale.

Historicité des conflits et pratiques de résistance

Caractériser des conflits à l'échelle d'un territoire local ne va pas de soi, l'opération nécessitant de prêter attention à un panel varié de facteurs. Au regard de la durée de l'enquête, cet effort risque d'être fortement limité par nos données et notre connaissance du réseau d'interconnaissance investi. Distinguer ce qui relève de la rumeur, de l'hypothèse étayée, ou bien du fait plus ou moins avéré requiert de reconstituer une généalogie des événements en croisant les témoignages. Nous allons tenter ici de dresser un portrait des enjeux qui se sont manifestés sur notre terrain en faisant travailler cette contrainte. Selon le dictionnaire de l'Académie Française, le terme "conflit", du latin *conflictus* (lutte, combat) et *confligere* (heurter), serait "*un affrontement entre des personnes ou des groupes de personnes*", ou bien "*un antagonisme entre des forces contraires*". Si l'on s'intéresse aux travaux anthropologiques ayant traité des conflits fonciers, notamment en Afrique, le conflit est à considérer comme "*un élément intelligible des dynamiques sociales plutôt qu'un phénomène dissocié et pathologique*", qui s'extrait du cadre quotidien des désaccords en ce qu'il marque une rupture avec une situation jusqu'alors tolérable de violence physique ou symbolique. Il est aussi caractérisé par sa relativité culturelle, un spectre propre à chaque contexte de ce qui sépare une "*tension supportable*" d'un "*antagonisme irréductible*" (ibid.). Au-delà de ces éléments de définition, l'étude anthropologique des conflits fonciers porte une attention particulière aux processus de prévention et de résolution de différends (compromis), ainsi qu'aux ambiguïtés propres à chaque groupe prenant part aux conflits. En effet, les conflits fonciers font intervenir des "groupes stratégiques" d'individus partageant temporairement des intérêts communs, qu'il s'agit d'identifier lors de l'enquête. L'identification des groupes stratégiques ne peut néanmoins pas, à elle seule, permettre d'appréhender les dynamiques sous-jacentes à un conflit foncier. Il est en effet crucial de cerner la "trajectoire du conflit" (Chauveau et Mathieu 1998), autrement dit sa temporalité, qui n'est jamais linéaire et possède sa rythmique propre, ponctuée par des événements, mais qui demeure irréductible à ces derniers.

Nous allons donc tenter ici de reconstituer la trajectoire des conflits se référant à l'activité de méthanisation du GAEC de Jean-Michel, et ayant pris place aux alentours de cette commune selon une chronologie linéaire. L'événement qui semble marquer les prémices d'une mobilisation contre les activités du GAEC est la découverte, sur la période du premier confinement (entre le 17/03 et le 11/05 2020), de morceaux de plastique dans un champ situé au nord de la commune par un groupe de chasseurs. Ces derniers ont l'autorisation de passer sur les terres agricoles et eurent par conséquent un point de vue privilégié sur l'état du sol et de la terre dans les parcelles en question. Lors de notre entretien, l'habitant sensible à la cause écologiste nous dit que les chasseurs, bien que gênés par le plastique, furent réticents à se plaindre directement à Jean-Michel. Ils ne souhaitent pas en effet voir leur droit de passage révoqué sur une grande partie de leur terrain de chasse, à savoir pour une grande partie les terres labourées et possédées par Jean-Michel. Les possessions foncières de l'exploitant lui permirent de ne pas faire au début l'objet d'une contestation frontale de son usage de la terre à l'échelle locale. Lors du premier confinement, après cette première confrontation au digestat du GAEC, un habitant régulièrement amené à fouler les chemins communaux en promenant son chien, trouve lui-aussi du plastique au bord d'un champ, et décide de le prendre en photo. Remonté contre l'agriculteur Jean-Michel et voulant exposer sa découverte, il poste son cliché sur un réseau social sans toutefois divulguer le nom de l'auteur présumé de la pollution. Aussitôt, plusieurs des compagnes des employés de Jean-Michel l'invectivent dans les commentaires. Jean-Michel l'accuse alors de diffamation et appelle la gendarmerie, et le photographe doit

s'expliquer auprès d'eux sans que cela ne donne pas lieu à une poursuite judiciaire. Cet événement fait passer le digestat du cadre des conversations informelles à celui de la sphère publique. Le groupe stratégique des employés de l'exploitation et de leurs compagnes émerge alors dans le sillage de l'agriculteur.



Fig. 2- Morceaux de plastique datant du premier confinement (à gauche), au sein de “bottes” de digestat (à droite). Clichés pris dans le bureau de l’habitant sensible à la cause écologique.

Le mois de septembre 2020 marque une étape importante dans la relation entre le territoire de la commune et l'activité de méthanisation de la SARL. Des habitants de la commune trouvent deux réservoirs de stockage du digestat (appelées aussi “poches” de digestat) dans un lieu-dit. Ce terrain est situé dans les hauteurs de la commune, le long d'un petit chemin rocailleux. Selon les témoignages des membres du collectif, les réservoirs sont très proches du chemin, bien que légèrement dissimulés derrière une petite butte bordant la parcelle, de sorte qu'il faut se rendre sur le terrain et contourner celle-ci pour les distinguer clairement. L'activité de méthanisation investit désormais le territoire de la commune au-delà de l'épandage et selon la modalité du déploiement d'une infrastructure agricole. Cette nouvelle étape aurait pu se révéler anecdotique si les réservoirs avaient été construits sur les terres de Jean-Michel, mais l'habitant sensible à la cause écologiste nous confie qu'une partie de la construction avait été réalisée en empiétant sur les terres de deux habitants de la commune durant le premier confinement : *“Au début on se demandait ce que c'était. La déclaration de travaux ne correspondait pas à ce qui a été fait. Le terrain ne lui appartenait pas [à Jean-Michel]. C'est Jean et sa femme qui m'ont informé. Le plan d'épandage a été déposé auprès de la chambre d'agriculture. Il a construit sa poche sur les terrains d'un mort et d'un agonisant.”* Il existait par ailleurs un contentieux au sujet des dimensions même de l'installation, supérieures selon cet habitant à celles qui figuraient sur le permis de construire fourni par la mairie. Les terrains en question étaient laissés à l'abandon depuis plusieurs années, comme c'est le cas de nombreuses parcelles de la commune. Suite au repérage de la poche d'épandage, plusieurs habitants de la commune se sont réunis pour former officiellement le collectif environnemental fin 2020.



Fig.3- Cliché des deux « poches » de digestat

Un article de l'Yonne Républicaine, publié en avril 2021 est la première couverture médiatique officielle de cette controverse. Centré sur la pollution et évitant (ou ignorant) la dimension foncière du différend, le reportage fait état d'un *“acte de vandalisme survenu en février dernier sur l'installation de stockage du digestat de la commune”*. Cette dénomination relativement vague fait référence à une détérioration de l'une des deux poches de digestat, éventrée à l'aide de couteaux. Cet événement semble relativement bien connu dans le village, car lors de notre après-midi passée avec Jean-Ba, celui-ci nous en a parlé comme s'il relevait du domaine public. Jean-Michel a directement porté plainte contre deux personnes soupçonnées de ces actes de vandalisme, mais qui ont nié les faits. Nous assistons là à une escalade dans les moyens de règlement des conflits sur le territoire. La figure de proue du collectif est, de nos interlocuteurs, la personne qui relate le plus de frictions personnelles avec le GAEC. Cette dernière nous a en effet rapporté sur un ton excédé comment, lors d'une protestation contre le site de construction d'une unité de méthanisation voisine, sa voiture avait été bloquée par des employés du site, et son occupant provoqué, couvert d'insultes et empêché de quitter les lieux avant l'arrivée des forces de l'ordre. Cette personne se plaint aussi de menaces anonymes par téléphone et d'un piratage de sa boîte email. Suivant l'acte de vandalisme, le terrain où figurent les réservoirs fut clôturé et son entrée sécurisée par une large barrière métallique ornée d'un panneau circulaire rouge *“propriété privée, défense d'entrer”*.

L'année 2022 ne semble pas avoir été accompagnée d'un développement notable de cette controverse, l'acte de sabotage de février 2021 ayant peut-être désamorcé l'escalade et mené à une forme de statu quo. Il faut attendre le mois de janvier 2023 pour retrouver un bras de fer entre le collectif environnemental et le GAEC, cette fois sur le terrain juridique. Ce collectif a en effet amorcé une procédure judiciaire contre Jean-Michel pour prise illégale d'intérêt en relation avec ses ICPE (Installations Classées Protection de l'Environnement). Ses membres l'accusent d'avoir profité de la législation souple en matière de construction

d'infrastructures liées aux énergies renouvelables, afin de dépasser la capacité autorisée par le permis de construire qui lui avait été octroyé pour la construction des poches de digestat situées au Sud-Ouest de la commune. On touche ici au dernier élément en date d'une série d'occurrences conflictuelles, où nous avons vu se déployer dans le temps une série d'individus, de groupes stratégiques, mais aussi d'actions et de registres d'influence variés. Une nouvelle halte conceptuelle du côté de Jean-Pierre Chauveau et Paul Mathieu peut nous aider à mieux saisir la superposition d'enjeux, centrale à cette trajectoire du conflit. Ces derniers distinguent en effet deux enjeux particuliers caractéristiques des conflits fonciers. Le premier est l'"enjeu de l'appropriation", qui consiste en une lutte centrée sur des tactiques et débats portant sur "des règles générales d'accès et d'usage des ressources foncières qui ne sont pas remises en cause". Seule la portée des droits ou leur nature font l'objet de conflits dans lesquels les différentes parties tentent de prendre avantage de leurs marges de manœuvre et des rapports de forces favorables. La photographie prise par le promeneur avec l'idée de mettre au jour la pratique des éleveurs dans l'espace public, la création d'un collectif militant à l'échelle d'une commune, ou bien la mise en valeur de ses positions dans un article de presse restent bien dans cette idée de faire jouer ces possibilités sans remettre en cause le cadre global de l'exercice de ces droits. De même, l'acte de vandalisme, bien que contournant le cadre légal de la contestation, semble être davantage une réaction privée à l'encontre du GAEC qu'une remise en question plus large de la nature des droits eux-mêmes. On assiste néanmoins, dans le même temps et dans les discours, à une mise en tension des conventions et un questionnement plus global portant sur le droit d'exploitation du foncier au regard de la pollution qu'il entraîne. Cela s'apparente au second "enjeu de sécurisation", où "la partie se joue sur les règles elles-mêmes et sur les garanties des droits" (Chauveau et Mathieu 1998). Pour certains habitants de la commune, cette pollution récente s'articule avec des pratiques agricoles plus anciennes (usage de pesticides, intrants) dans la mesure où elle a un impact potentiellement délétère sur le territoire qui dépasse le seul cadre des parcelles et peut s'étendre au territoire. Les droits de propriété et d'usage des sols, dont dépend l'autorisation pour l'agriculteur d'épandre du plastique dans son champ, font très peu de sens pour ces habitants en ce qu'ils semblent constituer une forme de "laissez passer" à une détérioration de la commune à l'échelle du paysage, de la terre et plus largement de la santé de ses habitants humains et non-humains. On peut donc voir s'esquisser une forme de remise en cause du droit existant, centrée autour d'une notion d'exploitation du foncier qui dépasse le cadre privé et met en péril l'écologie de la commune dans son ensemble. Néanmoins, la dimension écologique n'est pas seule en jeu ici. Cette pollution est à inscrire également dans l'histoire de la commune, sa situation socio-économique particulière et les transformations profondes des pratiques et de la population agricole qu'elle a connues en l'espace de quelques décennies.

Un héritage qui s'étiole

Le maire du village nous confiait : *"Oui, alors après effectivement, le fait que ma commune entre guillemets soit pauvre, ça date pas d'hier. J'ai vu des écrits de Vauban, le maréchal Vauban, j'ai ça à la maison hein... il habitait à Bazoches. Il parlait des gens du Vézélien, alors il ciblait pas forcément ce village mais, entre autres, parce qu'il avait des liens avec lui. Et il disait que, alors, les termes sont crus hein, il disait que c'était des gueux...et qu'ils étaient fainéants, les gueux du Vézélien étaient fainéants, hein. Mais ils avaient de la chance tout de même, malgré leur fainéantise, et puis leur pauvreté. Ils arrivaient à hériter de quelques biens...et tellement ils étaient fainéants ils avaient pas le courage d'enlever les mauvaises herbes et les arbustes qui poussaient par les toits éventrés des maisons qu'ils héritaient. On a encore ça aujourd'hui hein, autour du village, quatre siècles après, on a encore des maisons, les toits ouverts, les arbres qui poussent au milieu et personne fait rien, personne fait rien. Donc y'a un problème de fainéantise, de courage, et puis un problème financier toujours pareil hein.*

Et puis on est très arriérés quand même, malgré tout. Parce qu'il y a des gens, ils ne vendent pas. Alors c'est des coutumes comme ça...” Il est difficile de se promener au village sans faire la rencontre, au détour d'un virage, d'une façade où quelques pierres se sont légèrement écartées pour laisser place à une coulée de lierre ; où les fenêtres marquées laissent entrevoir des pièces parfois vides, quand elles ne sont pas remplies à ras bord de meubles disposés de façon disparate. Ça et là, un pan de mur disloqué nous laisse recoller les morceaux et imaginer ce que la bâtisse pouvait être il y a un demi-siècle. Quand nous nous rendons chez Alphonse pour discuter, autour de sa table de jardin en bois qui domine la petite combe où se niche le village, il attire notre attention sur une maison située sur la gauche de la place du pigeonier en arrivant du hameau voisin. Elle est invisible depuis la départementale car cachée par des arbres, mais notre point de vue surélevé nous permet maintenant d'en distinguer l'état. Cette grande bâtisse, constituée d'un bloc agencé de pierres claires caractéristiques de la région, arbore un large creux dans l'espace qui devrait constituer le centre du toit, le peu de tuiles restantes de part et d'autre menaçant de s'engouffrer également dans la brèche. L'ancien maçon nous explique que le propriétaire, qui vit dans une autre maison dans le village, refuse d'entretenir la charpente de ce bien dont il a hérité, bien qu'Alphonse et d'autres personnes du village lui ont conseillé de le faire. Quand le sujet des maisons abandonnées fait irruption lors d'une conversation avec les habitants de la commune, deux raisons sont évoquées pour justifier cet état de fait. On les retrouve aussi dans les paroles du maire. La première est un argument économique, les gens n'ont pas les moyens d'entretenir leurs biens dans le temps. Cet argument s'inscrit dans un cadre socio-économique plus large. Ce village est, sur les 450 communes de l'Yonne, parmi les 5% les plus pauvres en termes de revenu par habitant. Certes, cette statistique peut s'expliquer par des facteurs divers, dont la proportion dominante de personnes retraitées. Il existe néanmoins une proportion d'actifs vivant dans un certain niveau de précarité, comme en témoigne l'élu : *“70% de retraités, 20% de cas sociaux...et puis 10% qui travaillent et qui vont sur Avallon, ceux qui peuvent encore le faire, mais... combien de temps ? Moi, j'ai des jeunes à côté de chez moi, on est voisins, ils ont 40 ans, ils travaillent tous les deux, au smic tous les deux, et puis ils ont une petite gamine. Bah faut payer la maison, faut payer la voiture. Elle, elle travaille à Avallon, lui à Corbigny. Quand le vendredi soir, je les vois rentrer chez eux, c'est le weekend, et qu'ils rentrent dans leur maison et qu'ils sortent que le lundi matin pour travailler...c'est parlant quand même. Les gens n'ont même pas les moyens pour sortir se balader le weekend.”* Cette fresque sociologique de la commune fait écho à l'exode rural qui a ponctuellement ponctionné ce territoire de son vivier de jeunes diplômés au fil du temps. Par exemple, Jean-Ba, le fils de Michèle, est le membre d'une fratrie de trois. Ses deux frères ne sont plus au village, l'un vivant en Norvège et travaillant dans le secteur de l'énergie et l'autre sur Dijon. Jean-Ba lui-même a fait des études d'ingénieur à Nantes avant d'adopter un mode de vie semi-itinérant. Il fabrique sur six mois dans l'année, dans son atelier qui était une ancienne étable située derrière la maison de Michèle, des instruments de musique à vent qu'il vend sur son site internet. Le reste du temps, il parcourt la France dans un ancien camion de la poste qu'il a aménagé, allant de festival en festival. Au-delà du départ des jeunes actifs, le secteur agricole est celui qui a connu le plus d'altérations. Ce village, comme nombre de communes en France avant l'industrialisation massive des procédés agricoles, abritait un nombre important de petits cultivateurs, élevant quelques bêtes et faisant principalement de la polyculture. Leur nombre précédent varie en fonction des interlocuteurs, mais il demeure qu'en l'espace de quarante ans, le nombre désormais de cultivateurs basés dans ce village est nul, comme nous le confie Alphonse : *“Milieu des années 80, il y avait encore une douzaine de p'tites exploitations agricoles ici... Y'en a plus aucune. Les dernières se sont arrêtées là, il y a 4-5-6-7 ans”*.

Le mari de Bénédicte, Patrick, faisait partie des derniers représentants de ce modèle agricole. Leur maison est très ancienne, c'est une bâtisse de 1842. Ils l'ont étendue en creusant dans le prolongement d'un placard de la salle à manger, ce qui a ajouté des pièces en descendant

un petit escalier, espace que leur fille, ainsi que son compagnon, utilisent de temps en temps. Dans le prolongement de la bâtisse en angle droit, on trouve la grange. L'entrée est bloquée par une longue pièce de tôle rouillée. Un coin du jardin est rempli de cagettes, de boîtes et d'éléments divers empilés sous un abri. Bénédicte et sa fille ont fait le tri dans la maison et dans les affaires de Patrick en particulier. Ce dernier aimait garder des choses, mais maintenant qu'il est parti, il faut faire de la place. Lorsque nous discutons avec Bénédicte, elle nous dit que la maison en face de la sienne, de l'autre côté du carrefour, est aussi la sienne. Avec son accent bourguignon prononcé et sa gestuelle théâtrale, elle nous explique que personne ne l'habite, et ce, à dessein. Elle ne souhaite pas la louer ou bien la mettre en vente, pour la simple raison qu'elle ne veut pas tomber sur des voisins gênants. La vieille dame a cependant vendu son bétail, et loue ses terres à des agriculteurs (dont Jean-Michel) depuis le départ à la retraite de son mari, mais la maison, elle, ne bougera pas. La commune comptait plus du double d'habitants au début des années 80. Ce n'est également plus une terre de cultivateurs, trois exploitants basés dans d'autres communes se partageant la totalité de la surface cultivable, dont la ferme de Jean-Michel, majoritaire. Il y a cependant une large portion de ces terres qui sont des héritages familiaux et que les gens louent aux agriculteurs. En effet, les héritiers n'ayant plus le statut d'agriculteurs, ne peuvent exploiter ces parcelles. La rente constitue donc pour eux l'arbitrage économique le plus viable. Sachant que nombre d'entre eux se sont éloignés de la pratique agricole, il semble dorénavant difficile de les imaginer reprendre cette forme d'activité. Ces parcelles, empiétant le cadastre de petites alvéoles symbolisant la division des héritages (et par conséquent la transmission d'une attache à la terre) sont maintenant indiscernables les unes des autres du fait de l'abattement des haies. Les surfaces planes de plusieurs hectares sont nécessaires au passage des grands véhicules agricoles, si bien qu'il en devient compliqué, voire impossible pour les propriétaires, de retrouver leurs terres à l'œil nu. Seules certaines personnes très bien renseignées, comme Alphonse, savent les retrouver. Des plusieurs témoignages recueillis, émerge une forme de distanciation progressive des propriétaires de leurs terres familiales, combinée à une dynamique d'oubli, de sorte que nous semblons être témoins d'une sorte d'amnésie. La pollution au plastique des terres de la commune prend donc une autre ampleur, si l'on y intègre ces dynamiques sous-jacentes. Ce n'est pas n'importe quelle terre que l'on retrouve couverte d'emballages agro-alimentaires, mais bien celles ayant appartenu aux ascendants des villageois. De plus, si Jean-Michel peut se permettre de grignoter sur les terres d'anciens du village décédés ou affaiblis pour construire sa poche de digestat, ce n'est probablement pas anodin. Cette forme d'appropriation n'a été possible que dans ce contexte foncier très particulier, où le remembrement n'a pas eu lieu, et où les propriétaires terriens ont cessé toute activité agricole.

Un attachement profond à cette mémoire est la source d'une des pratiques de résistance qui a émergé il y a moins de deux ans dans la commune. Certains chemins communaux qui coupent des parcelles agricoles exploitées par le même cultivateur avaient commencé à être labourés, afin de lui éviter d'avoir à traverser le chemin à chaque fois, mais aussi pour augmenter la surface cultivable de ces dernières. Cette pratique est interdite en théorie, et il existe une autorité agricole chargée de traiter les problèmes de disparition des chemins. Cependant, deux de ces chemins avaient été labourés sur les hauteurs de la commune, qui reliaient celle-ci à deux bois sur la crête et en contrebas. Alphonse, accompagné de deux autres personnes, a décidé de prendre sa voiture et de parcourir le tracé des chemins qui avaient été labourés afin de les rendre à nouveau praticables. Armé de sa débroussailleuse, il a aussi reconstitué une forme de délimitation du champ, de part et d'autre de la voie. Pour l'ancien maçon, les chemins en question étaient autrefois employés par les habitants, afin de se rendre dans le bois en contrebas pour faire les affouages en préparation de la saison hivernale. Ce bois avait été donné, au XVI^e siècle, aux habitants du village par un prêtre de Vézelay. Alphonse était très attaché à la pratique de l'affouage et se rendait tous les ans, à l'automne, dans un de

ces bois pour couper son bois de chauffe. Il n'était pas le seul de la commune à le faire, même si peu d'habitants désormais s'y rendaient. Pour Alphonse, la connaissance de l'histoire de la commune et la volonté de la faire perdurer accordaient au chemin communal un statut dépassant le caractère utilitaire d'un simple axe de déplacement. Envisagé comme tel, le chemin pouvait être compris comme une entrave à la pratique agricole, et comme un coût d'entretien pour la commune, en difficulté financière. Celle-ci souffre en effet d'un déficit de recettes qui rend compliqué tout investissement. Un événement en particulier, dont nous avons été témoins, semble symptomatique de la précarité de l'institution. Alors que nous nous entretenions avec le maire, son adjoint entra et lui fit une drôle de proposition :

Ryan : *“Donc vous êtes plus dans une dynamique de survie qu'autre chose ?”*

Adjoint : *“Ah c'est exactement ça, c'est de la survie...mais j'ai p'tet un moyen, y'a quelqu'un qui est prêt à nous louer l'église”. (rires)*

Ryan : *“Tout mettre en location !”*

Adjoint : *“Bah oui... on a une église qui s'effondre, tu sais le mec qui était venu faire du nettoyage de grenier là. Je l'ai fait venir pour vider des saloperies, et en fait, il me disait "pourquoi vous la louez pas, moi j'suis preneur hein, après je me démerde pour les levées de fonds pour l'entretien, ça c'est des trucs à prévoir à partir du moment où vous louez pas trop cher”.*

Patrick : *“Mais ils vont faire quoi là-dedans ?”*

Adjoint : *“Bah stockage de mobilier, parce que lui il récupère tout ce qu'il y a à récupérer, revalorisation des déchets. Et il est en relation avec des artistes du coin qui sont pas assez huppés pour pouvoir s'exposer à Vézelay ou dans ces coins-là...donc il pourrait le faire ici”.*

Patrick : *“Ah ouais...mais si y'a un enterrement, un mariage, on fait comment ?”*

Adjoint : *“Mais y'a combien de mariages ? Combien de fois on l'utilise par an ?”*

Patrick : *“Je parle pas de mariage, mais pour les enterrements” (rires)*

Adjoint : *“Parce que, si on trouve pas une solution le toit va tomber, c'est à la charge de qui ça ? C'est nous ! Sans subventions. T'imagines les gravats à enlever ? Et le toit, t'as été le voir comme moi, il va dégringoler. Je sais pas quand, c'est dans deux mois, dans six mois mais il va tomber. Y'a plus rien qui tient les fils, un moment ça va (siffle)...y'a plus de pointe. Et qu'est-ce qu'ils disaient 600 000, 800 000 euros pour refaire la toiture, on les trouve où ? Pff, moi je veux bien les grenouilles de bénitier qui veulent leur église, mais faites une quête, alignez les 600 000 euros et on fera quelque chose pour vous”.*

Conclusion

La commune a été le théâtre des changements de l'activité agricole de la fin du siècle dernier. L'industrialisation des techniques ainsi que le non renouvellement des vocations des enfants de cultivateurs ont mené à une concentration de la possession foncière agricole entre les mains d'une poignée d'exploitants, tous basés dans des communes voisines. Cette dynamique socio-professionnelle, associée à une chute démographique et une concentration des populations diplômées en zones urbaines, a participé à façonner le territoire du village. Le paysage, agencement complexe de biotopes, de perceptions, ainsi que d'aménagements logistiques se trouve au centre d'oppositions entre les pratiques des agriculteurs et certains habitants de la commune, impactés de manière variable par les transformations de leur environnement. Les maisons laissées à l'abandon, les parcelles invisibles, témoignent d'un rapport à une mémoire qui à la fois s'effrite mais demeure prégnante dans les pratiques des habitants, ainsi que dans leur rapport au foncier. Les tensions avec le GAEC autour de la pollution des sols, qui nous ont menés à arpenter ce territoire, cristallisent ces enjeux et les font ressurgir à l'occasion de conflits qui s'étalent, certes sur un temps relativement court, mais font écho à ces transformations historiques de fond. Nous n'assistons pourtant ni à un retour d'un

passé anachronique ou à un contexte nouveau arraché de ses racines historiques, mais à un espace-temps singulier mêlant de manière éparse des bribes de l'un et de l'autre.

Bibliographie

Anzalone, Guilhem, et Caroline Mazaud. « L'énergiculteur, figure de la diversification en agriculture ». *La Nouvelle Revue du Travail*, no 18 (16 avril 2021).

Bierschenk, Thomas, et Jean-Pierre Olivier De Sardan. « ECRIS : Enquête Collective Rapide d'Identification des conflits et des groupes Stratégiques... » *Bulletin de l'APAD*, no 7 (1 juillet 1994).

Chauveau, Jean-Pierre, et Paul Mathieu. « Dynamiques et enjeux des conflits fonciers ». In *Quelles politiques foncières pour l'Afrique rurale? Réconcilier pratiques, légitimité et légalité*, édité par Philippe Lavigne Delville, 24358. Karthala, 1998.

Dobigny, Laure. « Le rôle central des agriculteurs dans les projets d'EnR ». In *Sociologie de l'énergie*, édité par Marie-Christine Zélem et Christophe Beslay, 34956. CNRS Éditions, 2015. <https://doi.org/10.4000/books.editions-cnrs.26073>.

France, Centre. « Polémique - Méthanisation dans le Vézélien : un collectif inquiet et un agriculteur livrent leurs points de vue ». www.lyonne.fr, 23 avril 2021. https://www.lyonne.fr/foissy-les-vezelay-89450/agriculture/methanisation-dans-le-vezelien-un-collectif-inquiet-et-un-agriculteur-livrent-leurs-points-de-vue_13944265/.

Gauché, Evelyne. « Le paysage à l'épreuve de la complexité : les raisons de l'action paysagère ». *Cybergeo*, 3 octobre 2015.